

## Compte rendu de séance

### Séance du 9 Janvier 2018

L' an 2018 et le 9 Janvier à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de Mr POINCLOUX Daniel Maire.

**Présents** : M. POINCLOUX Daniel, IMBAULT Thierry, DA SILVA Norbert, MADRE Jean-Christophe, MESLAND Olivier, VERNHES Dominique, CHANTEAU Jean-Claude, GOUEFFON Hubert,  
Mme : PILLOY Marie-Pierre,

**Absente excusée** : Mme CHATELAIN Laëtitia (Pouvoir à Mr CHANTEAU)

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 29/12/2017

**Date d'affichage** : 29/12/2017

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme PILLOY Marie-Pierre

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

- Demande de subvention au titre de la DETR pour la réhabilitation du réseau d'eau et de ses branchements sur Crottes-en-Pithiverais et Teillay-Saint-Benoist - D-2018-001
- Demande de subvention au titre de la DETR pour la pose de panneaux photovoltaïques et la couverture sur le bâtiment communal situé derrière la mairie - D-2018-002

#### **I- DELIBERATIONS :**

##### **1) Délibération n° 2018-001 : Demande de subvention au titre de la DETR pour la réhabilitation du réseau d'eau et de ses branchements sur Crottes-en-Pithiverais et Teillay-Saint-Benoist**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre des travaux de réhabilitation du réseau d'eau et de ses branchements sur les communes associées de Crottes-en-Pithiverais,

Considérant la possibilité de présenter un dossier de demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR 2018,

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOpte** l'estimation de travaux de réhabilitation du réseau d'eau et de ses branchements faite par l'entreprise ROGUET dont la somme s'élève à **25 421.80€ HT**,

**AUTORISE** le Maire à solliciter une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018,

**AUTORISE** le Maire à préfinancer les travaux,

**ADOpte** le plan de financement tel qu'il est présenté :

ADOpte le plan de financement tel qu'il est présenté :

	Montant HT	%
<b>DEPENSES</b>		
Travaux	25 421.80	100
Total des dépenses :	<b>25 421.80</b>	100
<b>RESSOURCES</b>		
DETR	10 168.72	40
Autres financements (à préciser) :	10 168.72	40
Conseil Départemental	<u>5 084.36</u>	20
Autofinancement :	<b>25 421.80</b>	100
Total des ressources :		

DIT que le calendrier des travaux s'établit comme suit :  
Date du commencement d'exécution : 1er semestre 2018

Date d'achèvement des travaux prévue : Juillet 2018

Echéancier prévisionnel de paiement des dépenses :

<b>2018</b>
<b>25 421.80€ HT</b>

DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au budget 2018.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**2) Délibération n° 2018-002 : Demande de subvention au titre de la DETR pour la pose de panneaux photovoltaïques et la couverture sur le bâtiment communal situé derrière la mairie**

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre l'installation de panneaux photovoltaïques et la couverture sur le bâtiment communal situé derrière la mairie sur la commune de Crottes-en-Pithiverais,

**Considérant** la possibilité de présenter un dossier de demande de subvention de l'Etat au titre de la DETR 2018,

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ADOpte** l'estimation de travaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques et couverture d'un bâtiment communal dont la somme s'élève à 39 313.50 € HT,

**AUTORISE** le Maire à solliciter une demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018,

**AUTORISE** le Maire à préfinancer les travaux,

**ADOpte** le plan de financement tel qu'il est présenté :

	Montant HT	%
<b>DEPENSES</b>		
Travaux : Pose panneaux photovoltaïques + désamiantage	39 313.50	100
Total des dépenses :	<b>39 313.50</b>	100
<b>RESSOURCES</b>		
DETR	17 525.40	40
Autres financements (à préciser) :	17 525.40	40
Conseil Départemental	<u>7 862.70</u>	20
Autofinancement :	<b>39 313.50</b>	100
Total des ressources :		

DIT que le calendrier des travaux s'établit comme suit :  
Date du commencement d'exécution : 2ème semestre 2018

Date d'achèvement des travaux prévue : Décembre 2018

Echéancier prévisionnel de paiement des dépenses :

2018
39 313.50€ HT

DIT que les crédits budgétaires sont inscrits au budget 2018.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à : 18:30

En mairie, le 29/01/2018  
Le Maire  
Daniel POINCLoux

